



Paieiment de dommages et intérêts

Par **tala**, le **26/07/2016** à **15:55**

nous sommes plusieurs héritiers à avoir eu un litige avec une agence immobilière. rnpour ma part, je suis héritière pour $1/8^{\circ}$ de la maison que l'agence mandatée devait vendre à ARLES. Il s'agit de l'agence des oliviers. rnUn procès a été intenté contre cette agence mais en définitif les héritiers l'ont perdu. rnL'une des héritières, s'est vue chargée du paiement de cette amende (à charge pour les autres héritiers de lui reverser leur part). Cette personne héritière de $3/8^{\circ}$ me fait payer $1/5^{\circ}$; elle me fait parvenir des menaces d'entamer des procédures si je ne m'exécute pas. rnrn6 personnes avec des parts d'héritage différentes sont mentionnées dans le jugement.